

*Lettre info n°1 - Juin 2020*

## LE PITEM PROSOL

### Un projet transfrontalier :

Le Plan Intégré Thématique PROximité-SOLidaire (PROSOL) a pour objectif de développer de nouveaux services socio-sanitaires auprès de publics fragiles dans les zones rurales et de montagne transfrontalières franco-italiennes des régions Sud Provence-Alpes Côte d'Azur, Ligurie, Piémont et Vallée d'Aoste.

La France et l'Italie, bien qu'organisées différemment, ont trouvé de grandes similitudes sur leurs territoires, tant au niveau géographique que dans les freins rencontrés par les différents publics cibles dans les zones rurales.

Le plan se décompose en projets simples, à destination des différents publics cibles : SENIORS, FEMMES et JEUNES. Un dernier projet visant à la création d'écosystèmes socio-sanitaires de proximité dans les zones



rurales (WE PRO) vient compléter le tout.

cohérentes et pérennes sur tout le territoire transfrontalier.

### Une coordination commune :

Ces projets qui suivent une stratégie commune, se développent simultanément et en concertation de manière à mettre en place des actions

Les projets PROSOL SENIOR et PROSOL FEMMES sont respectivement pilotés par Provence Alpes Agglomération et par la Métropole Nice Côte d'Azur.

### LE PROJET SENIOR :

**Coordonné par Provence Alpes Agglomération** est réalisé en partenariat avec :

- la Région Piémont,
- la Région Autonome Vallée d'Aoste,
- la Région Ligurie,
- le Conseil Départemental des Alpes de Haute Provence,
- le Comité Régional ADMR PACA-CORSE
- la Métropole Nice Côte d'Azur

### LE PROJET FEMMES :

**Coordonné par la Métropole Nice Côte d'Azur** est réalisé en partenariat avec :

- la Région Ligurie,
- l'Agence de Santé Locale de Turin 3,
- Provence Alpes Agglomération

## PROSOL SENIOR

*PROSOL SENIOR est l'un des projets simples du Plan Intégré Thématique PROximité SOLidarité (PROSOL). Entre 2019 et début 2022, les partenaires du projet mèneront des actions sur le public cible des SENIOR, avec l'objectif de développer de nouveaux services socio-sanitaires auprès de ces derniers dans les zones rurales et de montagne transfrontalières franco italiennes. Le montant total de ce projet est de 2 000 000 d'euros<sup>1</sup>.*

### De nouveaux services socio-sanitaires pour les personnes âgées

La volonté des sept partenaires impliqués dans le projet est de développer l'accès aux soins et surtout accompagner la perte d'autonomie et le maintien à domicile des personnes âgées.

Malgré des organisations sanitaires et sociales bien différentes, la France et l'Italie sont confrontées aux mêmes réalités de désertification médicale et de recul des services publics dans les zones rurales. Ce phénomène n'est pas une fatalité et les financements obtenus via le programme Alcotra sont une réelle opportunité pour réinventer nos modèles et les adapter à la réalité de nos territoires.

### Des objectifs et enjeux variés

Sur les trois ans du projet, les partenaires du projet SENIOR ont choisi 2 axes de travail pour s'attaquer à l'accompagnement de la perte d'autonomie :

1. Structurer le parcours de soin autour de la personne, notamment en amont et en aval de l'hospitalisation, qui nous le savons tous, est un facteur aggravant en matière de dépendance.
2. Développer de nouveaux produits et services en matière de prévention santé. L'enjeu étant

de traiter la perte d'autonomie avant qu'elle intervienne, le plus tôt possible, et donner les clés à nos concitoyens d'une longue en bonne santé et chez soi le plus longtemps possible.

Les enjeux de ce projet PROSOL SENIOR sont variés : Comment expérimenter des organisations locales de coordination entre les acteurs de santé et médico-sociaux sur les territoires ? Comment améliorer la coordination des acteurs médico-sociaux à domicile via des outils de coordination ? Comment expérimenter de la télémédecine entre les différents territoires ? Comment former et valoriser les aidants naturels ? Comment allez vers une reconnaissance de ce statut d'aidant et des acquis d'expériences ? Comment expérimenter des actions de préventions pour les seniors ? Comment expérimenter des modèles de prévention dont du sport santé pour les personnes âgées ?

### Des enjeux essentiels face à la crise sanitaire

Avec la crise sanitaire Covid-19, ces enjeux du projet sont encore plus d'actualité. La télémédecine s'est fortement développée et est apparue comme une solution d'autant plus efficace face aux problématiques de mobilité en zone rurales et montagneuse. Cette situation a souligné l'importante place des aidants naturels et n'a fait qu'augmenter la nécessité de les

former et les accompagner. Et pour finir, cette crise a une fois de plus démontré le besoin de coordination avec la médecine de ville et les hôpitaux. Le fait de traverser cette pandémie pendant le projet oblige les partenaires à s'adapter et les renforce dans leur implication pour ce public fragile.

### Soirée SANTÉ CONNECTÉE : lancement du projet à Digne-les-Bains



Table ronde « Bien vieillir : enjeux de la coordination des acteurs de santé » lors de la soirée SANTÉ CONNECTÉE

Le lancement officiel du projet s'est déroulé le 5 décembre 2019 à Digne-les-Bains, ville du chef de file Provence Alpes Agglomération à l'occasion de la soirée SANTÉ CONNECTÉE. Cette soirée est venue clore le 2<sup>ème</sup> Salon Domotique et Santé et a permis de réunir partenaires du projet PROSOL et professionnels de santé du territoire autour de deux tables rondes : « Enjeux de la coordination des acteurs de santé » et « Bien vieillir grâce aux objets connectés et services partagés ».

<sup>1</sup> Le projet SENIOR est subventionné à 85% par L'Union Européenne

## PROSOL FEMMES

*La Métropole Nice Côte d'Azur, avec la signature de la charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale est investie dans ce combat depuis 2012. L'engagement dans le pilotage d'un projet européen sur la thématique des Femmes a donc été une évidence. Le budget total de 1 537 124 €<sup>2</sup> permet la mise en œuvre d'actions portées par la Métropole Nice Côte d'Azur et la Ville de Nice, également impliquée en tant que délégataire.*

### Améliorer l'équilibre familial/ professionnel des femmes

La volonté de construire avec des partenaires transfrontaliers un projet entièrement dédié à ce public est l'occasion de donner toute leurs places à des difficultés rencontrées par les femmes tout au long de leur vie, comme : l'isolement, les violences, l'éloignement du système de santé, la multiplication des rôles...

Ces réflexions, recherches, actions transversales vont donner plus de poids et de résonance à ces sujets et permettre des avancés dans l'évolution des mentalités et des prises en compte officielles comme par exemple le statut de proche aidant.

L'accès aux soins est un droit fondamental pour tous, mais la santé des femmes doit faire l'objet d'une attention particulière. Celles-ci peuvent être désavantagées en raison de discriminations ancrées dans des facteurs socioculturels.

### En finir avec la précarité des femmes

Parmi les facteurs socioculturels empêchant les femmes et les jeunes filles de bénéficier de services de santé et de parvenir au meilleur état de santé possible, on trouve :

- des relations inégales entre hommes et femmes;
- des normes sociales qui réduisent leurs possibilités d'éducation et

d'emploi rémunéré;

- une vision de la femme centrée exclusivement sur son rôle procréateur;
- des menaces ou de réelles violences physiques, sexuelles et émotionnelles.

Un rapport du haut conseil à l'égalité de 2017 a d'ailleurs mis en évidence l'urgence de favoriser l'accès aux soins pour les femmes en situation de précarité (cf : chiffres clés)

La Métropole Nice Côte d'Azur s'engage dans la mise en œuvre d'actions de sensibilisation auprès des professionnels socio-sanitaires, de prévention auprès des femmes et à la reconnaissance légale, économique et sociale du statut de proche aidant.

L'événement de lancement du projet PROSOL FEMMES s'est tenu à Nice en novembre 2019 en présence de tous les partenaires français et italiens.



Lancement du projet PROSOL FEMMES à Nice en novembre 2019

Le projet FEMMES n'a jamais paru aussi pertinent que depuis la crise sanitaire liée au COVID 19 que nous traversons. Si cette pandémie a mis le focus sur la nécessité d'avoir des organisations sanitaires performantes, de nouvelles

inquiétudes ont émergées pour les femmes qui se retrouvent en première ligne. Isolées géographiquement, familialement, mais en plus confinées, comment faire face à des violences, agressions, harcèlements, comment trouver du soutien, de l'aide ?

Le contexte actuel nous conforte toujours plus, dans notre volonté de proposer des pistes d'améliorations durables et des solutions à dupliquer.

**Pour plus d'informations contactez :**  
[prosol.femmes@nicedazur.org](mailto:prosol.femmes@nicedazur.org)

### Chiffres clés (rapport du haut conseil à l'égalité en 2017) :

*Les femmes constituent aujourd'hui la majorité des personnes en situation de précarité, elles représentent :*

- **53 %** des personnes pauvres,
- **57 %** des bénéficiaires du revenu social
- **70 %** des travailleurs.euse.s pauvres, occupent **82 %** des emplois à temps partiel et **62 %** des emplois non qualifiés,
- **85 %** des chef.fe.s de familles monoparentales et **1** famille monoparentale sur **3** vit sous le seuil de pauvreté

• **Les maladies cardiovasculaires sont la première cause de décès chez les femmes.** Parmi les cancers, ceux du col de l'utérus et du sein sont les plus fréquents et le cancer du poumon est le plus meurtrier.

• **Au cours de sa vie, une femme sur trois dans le monde est susceptible de connaître des violences physiques et/ou sexuelles**

<sup>2</sup> Le projet FEMMES est subventionné à 85% par L'Union Européenne

## LA TÉLÉMÉDECINE : POINT COMMUN À L'ENSEMBLE DES PROJETS PROSOL

*Dans le cadre du PITEM PROSOL, et en tant que délégataire de la Métropole Nice Côte d'Azur, le Centre de Référence Maladies Rares Neuromusculaires (CRMR-NM) du Centre Hospitalier Universitaire (CHU) de Nice, coordonné par le Pr Sacconi, travaille actuellement sur le déploiement de la télémédecine pour le suivi de patients atteints de certains troubles neurologiques chroniques. L'expérimentation concerne dans un premier temps les patients résidant dans des zones rurales ou de montagne des Alpes-Maritimes et/ou proches de Digne-les-Bains et sera élargie dans le futur aux patients de l'arrière-pays Italien. En effet, le développement de partenariats transfrontaliers est actuellement en cours, afin de pouvoir à terme, ouvrir l'accès aux patients et praticiens italiens.*



*Pr Sabrina Sacconi - Chef de service « Système Nerveux Périphérique et Muscles » CHU de Nice et coordinatrice du centre de référence maladies rares neuromusculaires*

### Une expérimentation sur territoire rural ou de montagne

Ce projet s'inscrit dans le cadre d'une étude clinique dont les objectifs sont d'évaluer la faisabilité technique globale de l'outil ainsi que la satisfaction de tous les usagers (professionnels de santé, patients, aidants).

Pour cette étude, qui débutera en Septembre 2020, le CRMR-NM s'associe avec le Centre Mémoire de Ressources et de Recherche de l'Institut Claude Pompidou de Nice (CMRR) pour la prise en charge de patients atteints de pathologies neurodégénératives - principalement de la maladie

d'Alzheimer - ainsi qu'avec le Service de Pédopsychiatrie de Lenval, pour le suivi de patients mineurs atteints de troubles du neurodéveloppement et l'accompagnement de parents d'enfants atteints de troubles du spectre autistique.

L'idée est de permettre aux patients de consulter leur médecin spécialiste directement depuis leur domicile, ou s'ils le préfèrent, depuis la structure de proximité partenaire dont ils sont le plus proches (centres hospitaliers de Sospel, Tende, Menton, Saint-Etienne-de-Tinée, et Digne-les-Bains). Les patients qui ne souhaitent pas être suivi par télémédecine se verront proposer d'intégrer le groupe « contrôle », et continueront d'être suivis de façon classique, à l'hôpital.

Les données issues des groupes télémédecine et contrôle seront comparées afin d'apprécier la valeur ajoutée et la pertinence du suivi à distance.

Il s'agit d'une étude pilote dont les résultats pourront servir à poser les bases d'une future étude plus vaste. L'outil de télémédecine a vocation à être utilisé pour les activités de routine.

### Vers une plateforme de télémédecine

L'entreprise Maincare Solutions a été

retenue par le GHT06 pour développer une plateforme de télémédecine, d'échange et de partage de données médicales. L'entreprise, éditrice de solutions e-santé depuis 20 ans, est agréée pour l'Hébergement de Données de Santé.

De nombreuses fonctionnalités sont offertes par cet outil : échange et stockage de documents, fil d'actualité et suivi visuel du patient, gestion des rendez-vous et salle d'attente virtuelle, messagerie instantanée, vidéoconférence multi-participants, e-prescription, etc. Un interfaçage avec le logiciel de gestion de rendez-vous du CHU de Nice « Doctolib » et le dossier patients informatisé est également attendu.

Des enseignements à distance, de type e-learning, seront également proposés via cette plateforme. A destination des professionnels de santé et des patients, les utilisateurs pourront trouver des informations pratiques sur la prise en charge des pathologies neurologiques, mais aussi des conseils diététiques ou relatifs au bien-être psychologique.

Afin d'être accessible au plus grand nombre et sur tous types de supports, la solution sera offerte en mode SaaS (Software as a Service), et ne nécessitera aucune installation.